

Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Publication de faillite/appel aux créanciers

Date de publication: SHAB 19.11.2021

Publications supplémentaires: KABVS 19.11.2021

Date d'échéance prévue: 19.11.2026 **Numéro de publication:** KK02-0000022419

Entité de publication

Offices des poursuites et faillites du district de Monthey, Avenue du Crochetan 2, 1870 Monthey

Publication de faillite/appel aux créanciers Djeva Production SA

Débiteurs:

Djeva Production SA CHE-101.281.902 Rue des Saphirs 16 1870 Monthey

Type de procédure de faillite : sommaire

Date de l'ouverture de la faillite : 31.08.2021

Remarques juridiques:

Les créanciers du failli et ceux qui ont des revendications à faire valoir sont sommés de produire leurs créances ou revendications au point de contact dans le délai indiqué et de lui remettre leurs moyens de preuve (titres, extraits de livres, etc.). Les débiteurs du failli doivent s'annoncer auprès du point de contact dans le même délai sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 2, CP). Ceux qui détiennent des biens du failli, à quelque titre que ce soit, sont sommés de les mettre à la disposition du point de contact dans le même délai sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 3, CP). Ils seront déchus de leur droit de préférence, sauf excuse suffisante. Le point de contact indiqué vaut aussi pour les intéressés demeurant à l'étranger. Publication selon les art. 231 et 232 LP, 29 et 123 ORFI.

Délai: 1 mois

Fin du délai: 20.12.2021

Point de contact:

Office des poursuites et faillites du district de Monthey, Avenue du Crochetan 2, CP 156, 1870 Monthey 2. P.-A. Imhof, substitut

Remarques:

Faillite sommaire, art. 231 LP, selon décision du 05.11.2021.

Réalisation anticipée, vente de gré à gré: Pour autant que la majorité des créanciers ne s'y opposent pas jusqu'au 29 novembre 2021, l'administration de la masse en faillite adjugera, ensuite de vente de gré à gré, les offres suivantes: 1. CHF 75'000.00 (septante cinq mille francs) pour divers machines et équipements (liste à disposition à l'office des faillites), 2. CHF 15'000.00 (quinze mille francs) pour de la documentation technique et didactique et divers mobiliers de bureau. Dans le même délai, tout intéressé pourra remettre des offres supérieures, en précisant pour quel point, à l'office soussigné en y consignant le montant offert; dans ce cas, une enchère interne aura lieu.